CORRIGÉ NON OFFICIEL

BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité

U12 - Intervention sur un feu

Session 2003

Proposition de corrigé rédigée par FormaV pour s'entraîner. Ce n'est pas le corrigé officiel de l'examen et elle ne remplace pas les éléments de correction officiels.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP ATPS, veuillez visiter :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

BP ATPS

BP - Agent technique de prévention et de sécurité, E1.B

Session 2003 • Code sujet : **E1 B** • Durée : **30 mn** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Intervention dans une situation de début d'incendie (2 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U12 - Intervention sur un feu/2003/BP ATPS - U12 - Intervention sur un feu - Session 2003 - 2-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Intervention dans une situation de début d’incendie

Cette grille d’évaluation du BP Agent technique de prévention et de sécurité porte sur une intervention dans une situation de début d’incendie. Elle évalue la préparation et la clarté de l’ordre donné, puis la conduite de l’intervention, les secours à une victime et les actions sur le foyer.

Donner un ordre

Question 1. Donner un ordre en exposant la situation et les objectifs, en indiquant le dispositif, en définissant les missions et en répartissant les moyens, en énumérant les consignes, puis en précisant la place du chef et les moyens de liaison. La grille évalue aussi la clarté de l’ordre, la conviction, la sûreté de soi et l’impression générale.

Donner un ordre bref, audible et adapté à la situation, en vérifiant que les équipiers l’ont compris. Exemple à compléter selon les faits observés :

> « Départ de feu au [lieu], [victime présente ou non]. Objectif : mettre les personnes en sécurité, alerter les secours et contenir le feu seulement si l’intervention est sans danger. Équipier 1, alertez les secours et organisez l’évacuation. Équipier 2, prenez l’extincteur adapté et restez en sécurité, voie de repli libre. N’entrez pas dans les fumées. Je coordonne depuis un point sûr. Rendez compte par [moyen de liaison]. »

Préciser les consignes et les moyens disponibles; parler avec calme, conviction et sûreté.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Un ordre clair et assuré, adapté aux faits, répartit les missions et moyens, précise les consignes, la place du chef et les liaisons.

Intervenir sur un incendie

Question 2. Conduire l’intervention en prévenant et alertant, en reconnaissant les lieux, en donnant des ordres aux équipiers, en portant secours et en dégageant la victime, puis en pratiquant les premiers soins. Établir les matériels, indiquer sa place et son rôle, attaquer le foyer, ventiler ou désenfumer, surveiller et protéger.

Conduire l’intervention sans s’exposer : alerter immédiatement, faire évacuer et reconnaître les lieux depuis une zone sûre. Ne jamais pénétrer dans les fumées.

1. Donner à l’équipier 1 la mission de porter secours. Dégager la victime uniquement si l’accès est sûr; la mettre à l’abri et pratiquer les premiers soins maîtrisés.
2. Donner à l’équipier 2 la mission de préparer le matériel adapté. Indiquer sa place, maintenir la liaison et conserver une voie de repli.
3. N’attaquer un feu naissant que si l’agent est formé et peut agir sans danger; se replier si le feu progresse.
4. Ventiler ou désenfumer selon les consignes des secours, puis surveiller, protéger et transmettre le bilan.

FormaV - document d'entraînement non officiel

✓ RÉPONSE À RETENIR

Alerter et évacuer, secourir sans s’exposer, combattre seulement un feu naissant en sécurité, puis ventiler selon les consignes et surveiller.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2003)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve du BP Agent technique de prévention et de sécurité, session 2003, porte le code E1 B et dure 30 minutes, coefficient 2. Sur une situation de début d'incendie, elle évalue la formulation d'un ordre et la conduite d'une intervention : alerte, reconnaissance, coordination des équipiers, secours à une victime, action sur le foyer et surveillance. La note est sur 40.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Un ordre expose la situation et les objectifs, précise le dispositif, les missions, les moyens, les consignes et les liaisons.
- L'intervention comprend l'alerte et la reconnaissance des lieux avant l'action sur le foyer.
- La grille évalue le secours à la victime, son dégagement et la pratique des premiers soins.
- Après l'attaque du foyer, les actions évaluées incluent ventilation ou désenfumage, surveillance et protection.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présenter un ordre clair, avec objectifs, dispositif, missions, moyens, consignes et liaisons.
- Préciser la place du chef et répartir les missions entre les équipiers.
- Ne pas oublier l'alerte, la reconnaissance des lieux et les actions de secours à la victime.
- Inclure l'établissement des matériels, l'action sur le foyer, la ventilation et la surveillance.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment structurer l'ordre demandé dans cette épreuve ?

Exposez la situation et les objectifs, indiquez le dispositif, répartissez les missions et les moyens, énoncez les consignes, puis précisez la place du chef et les moyens de liaison. L'ordre est aussi évalué pour sa clarté.

Q : Quelles actions concernant la victime sont évaluées ?

La grille mentionne le port des secours, le dégagement de la victime et la pratique des premiers soins. Elle évalue également les ordres donnés aux équipiers dans le cadre de l'intervention.

Q : Quelle est la durée de l'épreuve et comment les points sont-ils répartis ?

L'épreuve dure 30 minutes et son coefficient est 2. La grille comporte deux parties évaluées chacune sur une échelle de 0 à 20, pour une note totale sur 40.

Q : Quels critères de notation figurent dans la grille ?

Les quatre niveaux sont « Non acquis », « Acquis partiel », « Acquis » et « Maîtrisé ». La grille évalue des actions opérationnelles et l'impression générale, ainsi que la clarté de l'ordre, la conviction et la sûreté de soi.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U12 - Intervention sur un feu/2003/BP ATPS - U12 - Intervention sur un feu - Session 2003 - 2-Sujet.pdf
Ressources BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du BP ATPS, classés par épreuve et par année :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du BP ATPS reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
bpatps.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.